Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Aide jurictionnelle + abus de pouvoir

Par Visiteur

Etant en procès , en appel , de liquidation de communauté concernant un fonds de commerce de Pharmacie, avec mon ex-femme dont j'ai divorcé depuis 9 ans , j'ai obtenu l'aide juridictionnelle.Mon avocat m'a spécifié que de bons résultats dépendraient d'honoraires plus généreux et m'a demandé de signer un accord le rétribuant, après réussite bien entendu, de 15% des gains perçus...Acculé, puisque touchant le RMI depuis 9 ans, j'ai donc accepté cette proposition..et finalement mon ex-femme me doit la somme de 650 000 euros(jugement rendu par la cour d'appel au mois d'Avril 2009).
Consécutivement, mon avocat s'est empressé,après la date légale du pourvoi en cassation dépassée, de m'envoyer par huissier un procès verbal de saisie conservatoire de créances de 107428.02 euros en principal,plus les différents coûts et intérêts, soit la somme de 108302.28 euros !. Cela semble très bien payé!...Est-ce normal ? et que puis-je faire?
Avec tous mes remerciements,

Par Visiteur

Cher monsieur,

Acculé, puisque touchant le RMI depuis 9 ans, j'ai donc accepté cette proposition..et finalement mon ex-femme me doit la somme de 650 000 euros(jugement rendu par la cour d'appel au mois d'Avril 2009).
Consécutivement, mon avocat s'est empressé,après la date légale du pourvoi en cassation dépassée, de m'envoyer par huissier un procès verbal de saisie conservatoire de créances de 107428.02 euros en principal,plus les différents coûts et intérêts, soit la somme de 108302.28 euros !. Cela semble très bien payé!...Est-ce normal ? et que puis-je faire?

Malheureusement, à partir du moment où vous avez signé de votre main la convention d'honoraire, l'avocat est dans son droit.

Vous pouvez tout de même dénoncer cette pratique qui n'est pas très correcte auprès du batonnier du conseil de l'ordre. Vous aurez peut être une réponse de sa part et des poursuites contre l'avocat mais pour ce qui est de récupérer cette somme, la voie est sans issue.

Très cordialement.